



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « Allego België srl », représentée par Monsieur Vissers Roel, dont les bureaux se trouvent Schaliënhoevedreef 20 à 2800 Malines.

Le terrain concerné est situé Boulevard de l'Europe à 1300 Wavre et cadastré division 3, section C n°318P4.

Le projet consiste à équiper le parking du complexe commercial "Parc de l'Europe", d'une infrastructure destinée à la recharge des véhicules électriques. Cette infrastructure comprend une cabine MT, 4 bornes à double chargeurs ultra-rapides protégées par deux auvents végétalisés, ainsi qu'un dispositif connexe de type panneau d'accueil, et un totem annonçant la présence de borne de recharge. Le projet nécessite également la pose de câbles souterrains entre la cabine électrique et les bornes.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet est repris en zone d'activité économique (Art D.II.30), zone destinée aux activités à caractère industriel liées à un processus de transformation de matières premières ou semi-finies, de conditionnement, de stockage, de logistique ou de distribution.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Mickaël Huybrechts), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 2 septembre 2025 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : permisurbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 25 août 2025 et clôturée le 08 septembre 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : permisurbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 25/095.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 08 septembre 2025 à 11h, au Service urbanisme.

A Wavre, le 13 août 2025